

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Etudes, de la Programmation et du Patrimoine  
Service Gestion Immobilière  
0413312564

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 MARS 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN**

**OBJET : Avenant n°2 à la convention de mise à disposition de locaux à titre gratuit du 22 décembre 2006 passée avec l'association Provence Tourisme.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué au Patrimoine et aux Marchés Publics, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par convention de mise à disposition du 22 décembre 2006 et avenant n°1 du 9 septembre 2008, l'association Comité Départemental du Tourisme (devenue association Provence Tourisme) occupe, à titre gratuit, des locaux situés dans l'immeuble Le Montesquieu sis 13 rue Roux de Brignoles à Marseille (13006) ainsi que des locaux et places de stationnement au 164 boulevard de Plombières à Marseille (13014).

Dans ce cadre, il s'avère que l'association Provence Tourisme occupe également quinze places de stationnement au sein du parking Félix Baret à Marseille (13006).

Il convient donc de prendre en compte cette occupation et d'établir un avenant n°2 à la convention de mise à disposition du 22 décembre 2006.

Ce rapport ne comporte pas d'incidence budgétaire.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL